



Dedicat^e



250 ml

Fiche technique
FONGICIDE

➤ Pour le contrôle des principales maladies
des gazons de graminées





Fiche d'identité

Fongicide pour le contrôle des principales maladies du gazon



Composition :

200 g/l de tébuconazole
100 g/l de trifloxystrobine

Formulation :

Liquide sous forme de Suspension Concentrée (SC)

Autorisation de mise sur le marché :

AMM N° 2120219

Classement :

Toxicité pour la reproduction (catégorie 2) / Dangereux pour le milieu aquatique (Danger chronique, catégorie 1)



Période de traitement :

J F M A M J J A S O N D



Dose homologuée :

0,75 l/ha

Délai de réentrée :

6 heures (en cohérence avec l'arrêté du 12 septembre 2006)

Délai d'éviction du public :

12 heures (en cohérence avec l'arrêté du 27 juin 2011)

Nb d'applications autorisées :

2 applications maximum par an à réaliser de manière non consécutives.

ZNT :

5 mètres

Persistance d'action :

Protège efficacement jusqu'à 28 jours au moins dans la plupart des conditions si le traitement est bien positionné en préventif.



Conditionnement :

250 ml

● conseillé ● possible ● déconseillé

A retenir

- Seul fongicide prêt à l'emploi associant strobilurine & triazole.
- Très bonne complémentarité des substances actives.
- Efficace sur un large spectre de maladies (majeures et secondaires).
- Protection interne et externe des parties aériennes du gazon. **Distribution homogène dans la plante** par mésostémie & systémie.
- **Utilisable toute l'année** (préférer les périodes de pousse active) **sur tout type de gazons.**
- **Simplicité : dose faible et unique** pour toutes les maladies.
- **Souplesse : à l'abri du lessivage 2 heures** après application.
- **Sélectif** des principales espèces de gazons de graminées.
- **Gestion facilitée des interventions** : délai de réentrée de 6 h et délai d'éviction du public de 12 heures, parmi les plus courts du marché.
- **Association intégrée** : s'inscrit parfaitement dans les programmes fongicides classiques. Partenaire idéal de Chipco® Green.
- **Robustesse : association de deux modes d'action différents et complémentaires pour un management préventif du risque de développement de résistances des maladies.**

Description

Dedicate® est un fongicide à base de trifloxystrobine et de tébuconazole. Il protège les gazons de graminées par systémie et mésostémie, et agit de manière préventive (principalement) et curative sur un large spectre de phytopathogènes.

Dedicate® peut être employé quelle que soit la période de l'année sur tout type de gazons. Privilégiez toutefois les périodes de pousses actives.

Mode d'action

Dedicate® associe deux substances actives très complémentaires :

- Le **tébuconazole** appartient à la famille des triazoles. Il agit en perturbant la biosynthèse des stéroïdes cryptogamiques (groupe IBS1). Le tébuconazole prévient et bloque le développement du champignon (action sur l'élongation du tube germinatif et la croissance mycélienne). Il est par ailleurs doté de propriétés originales : pénétration rapide dans les tissus de la plante, puis migration lente et régulière à l'intérieur de la plante traitée par mouvement translaminaire et systémie acropétale.
- La **trifloxystrobine**, substance active de la famille des strobilurines. Elle agit principalement sur la germination des spores des champignons et l'élongation du tube germinatif en inhibant le processus de respiration cellulaire (groupe QoI). C'est une substance active essentiellement préventive. La trifloxystrobine est dotée de 3 propriétés essentielles (**mésostémie**) : forte affinité avec la cuticule des feuilles, redistribution en phase gazeuse dans le couvert végétal et activité translaminaire.

La combinaison de ces 2 molécules fait de Dedicate® un produit particulièrement bien adapté à la protection des gazons de graminées. Le produit se fixe et pénètre rapidement dans les tissus tout en assurant une répartition homogène. La protection est optimisée et assurée à l'intérieur comme à l'extérieur du feuillage. Le produit est aussi rapidement à l'abri du lessivage.



Dose(s) et usage(s) recommandé(s)

Dose homologuée : 0,75 l/ha

Usages autorisés, traitement des parties aériennes des gazons de graminées pour lutter contre :

- fusarioses froides (*Microdochium nivale*...)
- fusarioses estivales (*Fusarium culmorum*, *Fusarium poae*)
- dollar spot (*Sclerotinia homoeocarpa*)
- fil rouge (*Corticium fuciformis*)
- anthracnose (*Colletotrichum graminicola*...)
- maladies des taches foliaires de type Helminthosporioses (*Helminthosporium spp.*, *Curvularia spp.*, *Bipolaris spp.*, ...)
- rouilles (*Puccinia sp.*).

Dedicate® est autorisé pour 2 applications par an maximum à positionner de manière non consécutives. Il convient également de respecter un délai minimum de 28 jours entre deux applications de Dedicate®.

Tableau de correspondance doses / surfaces traitées :

| Dose Dedicate® | Quantité d'eau recommandée | Surface à traiter |
|----------------|----------------------------|-------------------------------|
| 750 ml | 400 - 500 litres | 10 000 m ² (1 ha) |
| 375 ml | 200 - 250 litres | 5 000 m ² (0.5 ha) |
| 15 ml | 8 - 10 litres | 200 m ² |
| 7.5 ml | 4 - 5 litres | 100 m ² |



Champ d'activité

| | Maladies | Description | Périodes et facteurs favorables à la maladie |
|--|---|---|--|
|  | Fusariose froide (<i>Microdochium nivale</i>) | Taches circulaires (2-60 cm) de couleur bleu gris évoluant sur le rosé, puis brun rouge. Peut se développer sous la neige. Le centre peut reverdir. Un anneau brunâtre ceinture la tache. | Automne, hiver, printemps : <ul style="list-style-type: none"> • zones humides • excès d'azote ammoniacal (NH₄) et d'azote organique en général • agrostides, pâturins • sol et eau d'arrosage alcalins |
|  | Dollar spot (<i>Sclerotinia homeocarpa</i>) | Taches rondes, petites (2-5 cm) pouvant se rejoindre. Les feuilles se dessèchent par le milieu, les tissus au-dessus et au-dessous restent verts lors de l'attaque puis sèchent entièrement. Mycélium blanc visible en présence de rosée. | Été, automne : <ul style="list-style-type: none"> • température et humidité élevées • la rosée • feutrage • trop d'azote nitrique (NO₃) • fétuques rouges, agrostides |
|  | Fil rouge (<i>Laetisaria fuciformis</i>) | Taches irrégulières, extension très rapide. Par temps humide, il y a formation d'une sécrétion gélatineuse rose rouge, d'où le nom fil rouge. | Printemps, automne, été à température moyenne : <ul style="list-style-type: none"> • manque de vigueur • manque d'engrais surtout d'azote • température moyenne à humidité élevée • le vent, les instruments et les semelles disséminent le fil donc la maladie • fétuques rouges et ray-grass anglais |
|  | Anthracnose (<i>Colletotrichum graminicola</i>) | Pâturin annuel : coloration jaune canari par plante avec des feuilles virant au rouge orange. Agrostide : taches très irrégulières (5 à 50 cm), le gazon devenant blanchâtre (forte ressemblance au <i>Pythium</i>). Parfois formation d'avericules (fructifications) foncées garnies d'épines, à la base des plantes. | Été, automne : <ul style="list-style-type: none"> • sol compacté, pauvre, piétiné • eau stagnante • feutre • pâturin annuel, agrostis |
|  | Fusariose estivale (<i>Fusarium poae</i> , <i>Fusarium culmorum</i>) | On observe des plages ou anneaux plus ou moins circulaires d'une dizaine de centimètres de diamètre, zones annulaires où le gazon prend une teinte vert jaune à fauve. Ces anneaux ou plages peuvent croître rapidement et deviennent coalescents. | Les périodes d'avril à septembre , si le climat est chaud et humide, sont favorables à l'installation de la maladie. Espèces de gazons les plus sensibles : <i>Agrostis spp.</i> , pâturin annuel et des prés, fétuque rouge, <i>Cynodon dactylon</i> . |
|  | Maladies du complexe à helminthosporioses (<i>Drechslera spp.</i>) | Les helminthosporioses (onze espèces différentes) forment un groupe de maladies qui entraînent des symptômes divers sur feuilles, collet ou sur l'appareil souterrain. | Périodes favorables : printemps, été et début automne. Conditions favorables : 20 à 35°C selon les espèces. Période douce prolongée et humide. Peut atteindre la grande majorité des graminées à gazon. |
|  | Rouilles (<i>Puccinia spp.</i>) | Parmi les rouilles susceptibles d'attaquer les gazons de graminées, six espèces ont une importance notable. Pustules jaunes, noires ou oranges bien visibles à la surface des feuilles. | Printemps, été, automne : <ul style="list-style-type: none"> • température douce • espèces sensibles |

Sélectivité

Grâce aux propriétés de sa formulation dédiée, Dedicate® est parfaitement sélectif de la plupart des espèces et variétés de gazons de graminées. Il est utilisable sur tout type de terrain : terrains sportifs (golf, football, hippodromes...), gazons d'ornement ou d'agrément et gazons de placage.

Liste des espèces ayant été étudiées pour le dossier d'homologation :

- Fétuque élevée (*Festuca arundinacea*)
- Fétuque rouge traçante (*Festuca rubra*)
- Pâturin des prés (*Poa pratensis*)
- Pâturin commun (*Poa trivialis*)
- Agrostide capillaire (*Agrostis capillaris*)
- Agrostide tenue (*Agrostis tenuis*)
- Fétuque ovine (*Festuca ovina*)
- Fétuque rouge gazonnante (*Festuca nigrescens*)
- Pâturin annuel (*Poa annua*)
- Ray-Grass anglais (*Lolium perenne*)
- Agrostide stolonifère (*Agrostis stolonifera*)
- Chiendent pied-de-poule (*Cynodon dactylon*)

Utilisez Dedicate® sur gazon bien installé.

Lors de la pulvérisation, éviter tout entraînement et toute projection sur les feuilles et écorces vertes des arbres et arbustes, ou de tout massif ornemental, situés à proximité.



Dedicate®

Le mode d'emploi

Préparation de la bouillie

Avant de démarrer la campagne de traitement, il est indispensable de vérifier le bon fonctionnement du pulvérisateur et de faire son étalonnage. Le calcul de la surface à traiter permet de connaître la quantité de bouillie à préparer et de ne pas avoir d'excédents à éliminer en fin de traitement.



- Remplir aux 3/4 d'eau la cuve du pulvérisateur.
- Verser dans la cuve la quantité de produit nécessaire avec le système d'agitation déjà en marche pour obtenir une bonne mise en suspension.
- Compléter avec la quantité d'eau nécessaire en maintenant l'agitation et ce durant tout le traitement.

Mélanges et compatibilités

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations des guides de bonnes pratiques officiels.



Conditions de traitement

Dedicate® peut s'appliquer à l'aide d'un pulvérisateur tracté ou porté, ou d'un pulvérisateur à dos. Afin d'assurer une répartition homogène du produit lors de l'application, privilégiez l'utilisation d'une rampe de pulvérisation.



Traiter en absence de rosée.

Consulter le service météo de votre région et choisir une journée sans vent ni pluie.

Ne pas appliquer en conditions de sécheresse ou de gelée. Une pluie survenant peu après l'application (2 heures) ne diminue pas l'efficacité de **Dedicate®**.

Période et positionnement de l'application

Dedicate® peut s'utiliser toute l'année, sur gazons en croissance active ou en repos végétatif. Ses propriétés systémiques en font toutefois un produit adapté à la période de végétation active (printemps-été-début automne).

Pour obtenir l'efficacité optimale, il est nécessaire de positionner le traitement en préventif ou dès l'apparition visuelle des premiers symptômes de la maladie.

Si dans les semaines qui suivent le traitement, les conditions d'expression de la maladie restent favorables, surveillez l'état sanitaire de la zone traitée et renouveler si nécessaire la protection avec de préférence un fongicide à mode d'action différent de celui de **Dedicate®**.

Dedicate® protège efficacement jusqu'à 28 jours au moins dans la plupart des conditions si le traitement est bien réalisé en préventif. En cas de forte attaque et/ou de traitement trop tardif, renouveler la protection plus tôt si la maladie progresse.

Dedicate® s'intègre parfaitement dans un programme classique de protection fongicide. Son large spectre d'action lui permet en outre de lutter contre de nombreuses maladies se rencontrant souvent de manière concomitante.

Dans un programme ciblé dollar spot, les traitements **Dedicate®** permettent aussi de lutter contre les maladies estivales ou de début d'hiver. Dans un programme ciblé fusariose hivernale, **Dedicate®** permet aussi en début de cycle de prolonger la protection contre les maladies estivales. En fin de cycle fusariose hivernale, son utilisation permet aussi de prévenir les attaques précoces de maladies estivales.

Recommandations particulières

Dedicate® associe déjà 2 substances actives aux modes d'actions différents. Afin de limiter l'apparition de souches de champignons résistantes à l'un ou l'autre de ces modes d'action, il est aussi conseillé d'alterner les modes d'action en intégrant dans les programmes de lutte, des produits à base de substances actives de familles chimiques différentes et/ou à modes d'action différents.



Dans tous les cas, il appartient à l'utilisateur d'un produit de vérifier avant son emploi, que la parcelle à traiter ne présente pas de souches de champignons résistantes, soit naturellement, soit par acquisition, en particulier du fait de l'usage répété de mêmes substances actives ou de mêmes familles chimiques.

Équipements de Protection Individuelle (EPI)



L'Équipement de Protection Individuelle (EPI) est essentiel dans le cadre du respect des bonnes pratiques de mise en œuvre des produits phytopharmaceutiques. S'il est adapté et bien utilisé, il limite l'exposition du corps.

Pour protéger l'opérateur, porter :

Pendant le mélange/chargement

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166 ;
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3 ;
- Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6 à porter sur une combinaison de coton ;
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Pendant l'application

- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166 ;

- Combinaison de protection non tissée de catégorie III de type 5/6 à porter sur une combinaison de coton ;
- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 à usage unique, dans le cas d'une intervention sur le matériel pendant la phase de pulvérisation. Dans ce cas, les gants ne doivent être portés qu'à l'extérieur de la cabine et stockés après utilisation à l'extérieur de la cabine.

Pendant le nettoyage du matériel de pulvérisation

- Gants en nitrile certifiés EN 374-3 ;
- Lunettes de sécurité conformes à la réglementation et selon la norme EN 166 ;
- Bottes de protection certifiées EN 13 832-3 ;
- Combinaison de protection non tissée de catégorie III type 5/6 à porter sur une combinaison de coton ;
- EPI partiel (blouse) de catégorie III et de type PB (3) à porter par-dessus la combinaison de travail.

Pour protéger le travailleur, porter

- Une combinaison de travail tissée en polyester 65 % / coton 35 % avec un grammage de 230 g/m² ou plus avec traitement déperlant.

10 gestes responsables et professionnels

AVANT L'APPLICATION

-  1 ▶ Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
-  2 ▶ Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi.
-  3 ▶ Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
-  4 ▶ Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et les réglages des matériels d'application.
-  5 ▶ Surveiller le remplissage du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
-  6 ▶ Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

-  7 ▶ Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent et éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRES L'APPLICATION

-  8 ▶ Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
-  9 ▶ Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
-  10 ▶ Recycler les emballages dans le cadre des collectes.

Bayer vous propose un 11^{ème} geste pour la gestion des effluents :

-  11 ▶ Gérer les effluents phytosanitaires avec un système reconnu efficace par le MEDDTL* : Dispositif Phytobac® 11^{ème} Geste Responsable et Professionnel.

* MEDDTL : Ministère de l'Écologie, du Développement Durable, des Transports et du Logement.

© Phytobac : Marque déposée et cahier des charges
Bayer CropScience, savoir faire certifié ISO 9001 v 2000.



IMPORTANT : Les indications d'emploi inscrites sur nos notices et étiquettes sont établies d'après les résultats d'essais officiels et privés qui se sont montrés les plus constants dans la pratique. Elles ne constituent pas de règles absolues, mais des recommandations générales qui doivent être adaptées au cas particulier de tout traitement, en raison de nombreux facteurs qui échappent à notre contrôle, tels que nature du sol local, variétés végétales, conditions atmosphériques particulières, matériel et conditions d'application. Aussi nous déclinons toute responsabilité quant aux résultats et conséquence de cette adaptation, même à défaut de contre-indications. L'utilisation, en dehors de notre contrôle, laisse au compte de l'utilisateur les risques éventuels inhérents au stockage, à l'emploi et à la manipulation de nos produits. En outre, l'utilisateur doit également s'assurer, en cas de traitements successifs, de la compatibilité des produits utilisés. De ce fait, notre responsabilité est expressément limitée à la fourniture de spécialités contrôlées, légalement autorisées à la vente et conformes à la formule indiquée sur l'emballage.

© Marque déposée Bayer



Bayer S.A.S.
Activité Espaces Verts
16 rue Jean-Marie Leclair
CS 90106
69266 LYON CEDEX 09
FRANCE

Bayer Service Infos Espaces Verts
N° Vert 0 800 008 401
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

www.club-vert.com
L'ESPACE WEB DES ESPACES VERTS

Précautions et bonnes pratiques

Au cours du stockage

- Conserver le produit dans son emballage d'origine, dans des locaux fermés à clé, à l'écart de tout aliment et boisson y compris pour les animaux et hors de portée des enfants. Les locaux doivent être frais et ventilés.
- Température maximale de stockage : 40°C

Au cours de l'emploi

- Ne préparer que la quantité de bouillie nécessaire.
- Utiliser les équipements de protection individuelle adaptés.
- Ne pas boire, ne pas manger, ne pas fumer pendant l'utilisation.
- Traiter en l'absence de vent.
- Ne jamais vider les fonds de cuve dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.

Après emploi

- Conserver les produits ou les reliquats dans l'emballage d'origine, à l'abri de la lumière et au frais.
- La gestion des effluents est réglementée (voir arrêté ministériel du 12.09.2006).

Associé aux bonnes pratiques, le Phytobac® préserve la qualité de l'eau en réduisant les pollutions ponctuelles** lors des rinçages et lavages du matériel.

** Pollutions générées par de mauvaises manipulations ou en absence de Bonnes Pratiques.

Informations sur les premiers soins

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse. Maintenir et transporter la victime en position latérale de sécurité. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. **Inhalation :** Amener la victime à l'air libre. Garder la victime au repos et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. **Contact avec la peau :** Nettoyer avec une grande quantité d'eau et du savon, si disponible, avec du polyéthylène glycol 400, puis rincer avec de l'eau. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin. **Contact avec les yeux :** Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'œil. Faire appel à une assistance médicale en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. **Ingestion :** Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

Collecte des emballages

Éliminer les emballages vides via une collecte organisée par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR ou un autre service de collecte spécifique. Les lieux et dates de collecte des emballages vides de produits phytosanitaires (E.V.P.P.) et produits phytosanitaires non utilisés (P.P.N.U.) disponibles sur :

- Site : www.adivalor.fr
- Email : infos@adivalor.fr
- N° AZUR : 08 10 12 18 85

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.